

ANNOT

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



À l'ombre du baou

Mai 2008

Numéro 21

Le mot du Maire

Sommaire

La nouvelle équipe municipale	2
Conseils Municipaux	7
Infos diverses	10
La vie de la cité	11

Annotaines, Annotains,
Chers Concitoyens,

C'est avec une intense émotion que je m'adresse à vous au nom de la nouvelle équipe municipale pour vous remercier vivement de la confiance et de l'amitié que vous nous avez témoignées dimanche 9 mars à l'occasion de l'élection municipale, et en permettant dès ce premier tour l'élection de notre liste entière, nonobstant la présence de 3 listes à ce scrutin.

Je vous confirme que nous saurons, comme nous l'avons fait durant ce mandat qui s'est achevé, rester disponibles et à l'écoute des habitants de notre commune.

Je ne doute pas que notre "beau pays d'Annot" verra très vite sa cohésion renforcée car je considère que l'élection close, il convient que nous nous attachions tous à œuvrer dans la concertation et l'union au renforcement de notre tissu socio-économique qui constitue la clé de voûte de notre devenir commun.

Je souhaitais remercier à nouveau les conseillers sortants qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat pour le travail et la confiance qu'ils m'ont témoignés au cours de ces sept années. Qu'ils sachent qu'ils font

partie de la chaîne des constructeurs qui depuis la nuit des temps et successivement ont participé à la construction de notre Cité.

La large victoire que vous nous avez donnée est aussi pour nous un encouragement très fort à poursuivre notre programme et l'assurance que nous mettrons toute notre énergie à ne pas vous décevoir.

Soyez assurés de mes sentiments les plus amicaux.

Jean BALLESTER
Conseiller Général
Maire d'Annot



Votre nouvelle équipe municipale

- **BALLESTER** Jean : Maire, Conseiller Général
- **JORNET** Antoine : 1er Adjoint
- **FENOUIL** Jean : 2ème Adjoint
- **MAZZOLI** Jean : 3ème Adjoint
- **VIGLINO** Bernard : 4ème Adjoint
- **DI TORO** Maria : Conseiller Municipal
- **FEDOU** Sébastien : Conseiller Municipal
- **KAGENAAR** Lydia : Conseiller Municipal
- **LANTRUA** Nathalie : Conseiller Municipal
- **MARCEL** Christian : Conseiller Municipal
- **NAVARI** Vincent : Conseiller Municipal
- **OPRANDI** Jean-Marc : Conseiller Municipal
- **PERROT** Danielle : Conseiller Municipal
- **PIERAGNOLI** Edmond : Conseiller Municipal
- **TROIN** Claude : Conseiller Municipal

Commissions et représentants

Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Terres de Lumière »

- **BALLESTER** Jean
- **JORNET** Antoine
- **FENOUIL** Jean
- **MAZZOLI** Jean
- **VIGLINO** Bernard
- **KAGENAAR** Lydia
- **LANTRUA** Nathalie
- **MARCEL** Christian
- **NAVARI** Vincent
- **PERROT-GROSSO** Danielle

Membres du bureau du Conseil Communautaire

- **BALLESTER** Jean
- **JORNET** Antoine
- **FENOUIL** Jean
- **MAZZOLI** Jean
- **VIGLINO** Bernard

Commission Dévelop- pement Economique

- L'ensemble du Conseil Municipal

Commission des FinancesPrésident :

- **BALLESTER** Jean

Membres :

- **JORNET** Antoine
- **FENOUIL** Jean
- **MAZZOLI** Jean
- **VIGLINO** Bernard
- **PERROT-GROSSO** Danielle
- **PIERAGNOLI** Edmond

Commission d'Appels d'OffresPrésident :

- **BALLESTER** Jean

Titulaires :

- **JORNET** Antoine
- **FENOUIL** Jean
- **OPRANDI** Jean-Marc

Suppléants :

- **VIGLINO** Bernard
- **FEDOU** Sébastien
- **TROIN** Claude

Commission Travaux, Urbanisme et EnvironnementPrésident :

- **JORNET** Antoine

Membres :

- **FENOUIL** Jean
- **TROIN** Claude
- **NAVARI** Vincent
- **MARCEL** Christian
- **OPRANDI** Jean-Marc
- **FEDOU** Sébastien
- **PIERAGNOLI** Edmond

Commission des Affaires Sociales, Pompes Funèbres, Etat CivilPrésident :

- **FENOUIL** Jean

Membres :

- **JORNET** Antoine
- **DI TORO** Maria
- **KAGENAAR** Lydia
- **PERROT-GROSSO** Danielle

Conseil d'Administration du CCASPrésident :

- **BALLESTER** Jean

Délégués au titre du Conseil Municipal :

- **JORNET** Antoine
- **FENOUIL** Jean
- **PERROT** Danielle
- **KAGENAAR** Lydia

Délégués au titre des personnes qualifiées œuvrant dans le domaine social :

- **VALMORI** Colette, au titre de l'UDAF
- **BETTINI** Christiane, au titre de l'ADMR
- **MARCEL** Denise, au titre de l'ADMR
- **CALVI** Maryse, au titre de représentante du Club des Aînés Ruraux de Vérimande

Commission Sports, Loisirs, CulturePrésident :

- **MAZZOLI** Jean

Membres :

- L'ensemble du Conseil Municipal

Groupe de travail « culture » :

- **TROIN** Claude (rapporteur)
- **VIGLINO** Bernard
- **PERROT-GROSSO** Danielle
- **MARCEL** Christian

Groupe de travail « loisirs et associations » :

- **FEDOU** Sébastien (rapporteur)
- **DI TORO** Maria
- **OPRANDI** Jean-Marc
- **FENOUIL** Jean
- **PIERAGNOLI** Edmond

Groupe de travail « sports et sentiers de randonnée » :

- **DI TORO** Maria (rapporteur)
- **FEDOU** Sébastien
- **OPRANDI** Jean-Marc
- **LANTRUA** Nathalie
- **JORNET** Antoine
- **FENOUIL** Jean
- **TROIN** Claude
- **KAGENARR** Lydia

**Commission Communi-
cation**Président :

- **VIGLINO** Bernard

Membres :

- **BALLESTER** Jean
- **JORNET** Antoine
- **FENOUIL** Jean
- **MAZZOLI** Jean
- **KAGENAAR** Lydia
- **LANTRUA** Nathalie
- **PIERAGNOLI** Edmond

**Commission Suivi des
Produits Communaux**Président :

- **JORNET** Antoine

Membres :

- **PERROT-GROSSO** Danièle
- **OPRANDI** Jean-Marc
- **FENOUIL** Jean
- **NAVARI** Vincent

**Commission Foires et
Marchés**Président :

- **JORNET** Antoine

Membres :

- **MAZZOLI** Jean
- **OPRANDI** Jean-Marc
- **DI TORO** Maria
- **MARCEL** Christian
- **FEDOU** Sébastien

**Délégués au SIVOM du
Canton d'Annot**

- **BALLESTER** Jean
- **FENOUIL** Jean

**Délégués au SIE des
cantons d'Annot et
d'Entrevaux**

- **BALLESTER** Jean
- **JORNET** Antoine

Délégués au Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractère

- **MAZZOLI** Jean
- **FENOUIL** Jean
- **TROIN** Claude

Délégués au Syndicat AGEDI (Agence de Gestion et Développement Informatique)

- **VIGLINO** Bernard
- **DAVID** André (Secrétaire Général)

Représentants CommunauxAu Conseil d'Administration du Collège :

- **FENOUIL** Jean
- **PERROT** Danielle

Au groupe de sécurité :

- **JORNET** Antoine

A l'association du Pays Asses, Verdon, Vaire, Var :

- **VIGLINO** Bernard
- **MAZZOLI** Jean

A l'association Art et Culture Fabri de Peiresc :

- **PERROT-GROSSO** Danielle

A l'A.D.R.I. (Association Départementale des Relais et Itinéraires) :

- **LANTRUA** Nathalie
- **JORNET** Antoine

A la fédération départementale des structures d'irrigation :

- **JORNET** Antoine
- **MARCEL** Christian

A la Maison de Pays de Puget-Théniers :

- **LANTRUA** Nathalie
- **KAGENAAR** Lydia

Au conseil d'administration de l'Hôpital d'Entrevaux :

- **FENOUIL** Jean



Conseil municipal du 21 mars 2008

Pour chaque décision, le vote du conseil municipal est indiqué par « U » pour unanimité et « M » pour majorité. Pour plus d'informations nous vous rappelons que les registres de délibération du conseil municipal sont à la disposition du public les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00. Seules les questions importantes sont traitées dans ce compte rendu.

Commissions, délégués, représentants

L'ensemble de ces délibérations a été exposé dans les pages précédentes.

U

Subventions aux associations

Les subventions suivantes ont été attribuées :

- **Annothèque** : 800 € comme les années précédentes, dans le cadre de la convention avec la médiathèque départementale
- **Ecole de musique** : 4 000 €, comme l'an dernier
- **FC Vallées** : 1 560 € pour les transports liés aux entraînements du mercredi.
- **Prévention routière** : 100 € comme l'an dernier.
- **Association des Cavaliers de Vérimande** : 500 €, pour aider au lancement de l'association et soutenir ses premières actions.

U

Modification du plan de financement et du taux de DGE pour l'opération vestiaire et toilettes du stade

La Préfecture des AHP demande de modifier le taux de la Dotation Globale d'Équipement pour l'année 2008, initialement voté à son maximum soit 50 % à 30 %, pour l'opération de construction du vestiaire et des toilettes publiques du complexe sportif. Cela amène la commune d'Annot à modifier son plan de financement pour cette opération.

Opération	Montant prévisionnel des travaux	DGE demandée 30%	F.F.F. ou Ligue demandée	CG04 obtenue	Part communale en € HT
vestiaires et toilettes publiques du complexe sportif	152 533 € HT	45 760 €	25 000 €	15 533 €	66 240 €

U

Conseil municipal du 15 avril 2008

Taux des impôts locaux 2008

Les taux proposés restent les mêmes qu'en 2007.

U

Taxe	Bases d'imposition prévisionnelles 2008	Taux proposés Pour 2008	Apport au budget communal
Taxe d'habitation	1 260 000 €	15,55 %	197 174,00 €
Taxe foncière bâtie	1 065 000 €	30,55 %	325 357,50 €
Taxe foncière non bâtie	9 900 €	90,00 %	8 910,00 €
Taxe professionnelle	2 411 000 €	15,13 %	364 784,30 €

Redevance Eau et assainissement 2008

Compte tenu des travaux et études rendus obligatoires par les textes en vigueur, le prix de la redevance a été fixé à **248 € TTC** pour le forfait domestique de base, les autres forfaits étant des multiples du forfait de base.

U

Vote des comptes de gestion et administratif 2007Budget communal :

- Section de fonctionnement : + 712 248,90 €
- Section d'investissement : - 909 651,18 €
- Total cumulé avant reste à réaliser :
- 197 402,28 €
- Total cumulé après reste à réaliser :
+ 77 669,35 €

Régie de l'eau et de l'assainissement :

- Section de fonctionnement : + 123 156,46 €
- Section d'investissement : + 352 314,36 €
- **Total cumulé :** + 475 470,82 €

Régie des pompes funèbres :

- Section de fonctionnement : + 9 662,02 €
- Section d'investissement : + 14 790,96 €
- **Total cumulé ;** + 24 452,98 €

U

Vote des budgets 2008Budget général :

- Section de fonctionnement : 1 671 021,00 €
- Section d'investissement : 1 830 109,12 €

U

Budget eau et assainissement :

- Section de fonctionnement : 231 639,49 €
- Section d'investissement : 4 681 933,57 €

Budget des pompes funèbres :

- Section de fonctionnement : 16 362,02 €
- Section d'investissement : 31 802,84 €

Conseil municipal du 7 mai 2008

Convention relative au captage de la source de Combe Renard entre l'ONF et la Commune d'Annot

La commune d'Annot a sollicité l'autorisation de procéder, en forêt domaniale de Glan-dèves, en exécution de l'article L111.1 du Code forestier, au captage de la source du Ravin de Combe Renard, et à l'installation d'une canalisation souterraine d'adduction d'eau sur une longueur de 230 mètres, afin de pourvoir aux besoins d'alimentation en eau de la population de la commune d'Annot.

Les services de l'État autorisent ce captage pour une durée de trois ans à compter du 1er Janvier 2008, moyennant une redevance annuelle de 269 € et la signature d'une convention définissant les modalités administratives, techniques et financières.

U

Subventions aux associations

Les subventions suivantes ont été accordées :

- ADPC : 1000 €, dans le cadre de l'organisation de la fête des grès
- Office de Tourisme : 36 000 €

U

Restauration du clocher et mise en valeur de l'église St-Jean Baptiste

La commune étudie depuis quelques temps la possibilité de financement des travaux de réhabilitation de la lanterne du clocher de l'église et de la dépose des étais provisoires. Outre ces travaux estimés à 35 000 € HT, la commune envisage également la mise en valeur de l'église par l'installation de jeux de lumières dont le montant est estimé à 15 000 € HT.

Dans le cadre d'un appel à projet européen FEADER, le plan de financement suivant est retenu :

Europe	Etat	Région	Département	Commune
40 %	10 %	20 %	10 %	20 %
20 000 €	5 000 €	10 000 €	5 000 €	10 000 €

U

Modification du plan de financement du projet de rénovation du village vacances de Pré Martin

Le cabinet d'architecte CADART, maître d'œuvre de l'opération, a fait parvenir en Mairie un avant-projet détaillé définitif correspondant aux demandes des élus pour un montant estimé de 3 387 100 € HT.

Conformément aux décisions prises lors des dernières réunions de travail des élus, ce projet est décomposé en trois tranches (une ferme et deux conditionnelles).

Pour mémoire, la tranche ferme concerne la réhabilitation du bâtiment et de la cuisine. La tranche conditionnelle 1 portera sur la réfection de chalets ERP (établissements recevant du public) et de la mise en place de la chaudière bois, enfin la tranche conditionnelle 2 s'attachera à la rénovation des chalets restants.

Le plan de financement est donc le suivant :

1ère tranche :		781.000 € HT
Conseil Général :	10 %	78 100 € HT
Conseil Régional :	20 %	156 200 € HT
(Service Tourisme et Mission Montagne)		
Etat :	20 %	156 200 € HT
(DRT et FNADT)		
ANCV		39 050 € HT
Autofinancement communal		351 450 € HT

2ème tranche :		1 416 360 € HT
Conseil Général :	10 %	141 636 € HT
Conseil Régional :	20 %	283 272 € HT
(Service Tourisme et Mission Montagne)		
Etat :	20 %	283 272 € HT
(DRT et FNADT)		
ANCV		78 818 € HT
Autofinancement communal	50 %	629 362 € HT

3ème tranche :		1.189 740 € HT
Conseil Général :	10 %	118 974 € HT
Conseil Régional :	20 %	237 948 € HT
(Service Tourisme et Mission Montagne)		
Etat :	20 %	237 948 € HT
ANCV		59 487 € HT
(DRT et FNADT)		
Autofinancement communal	50 %	535 383 € HT

U

Office de Tourisme



Les travaux de rénovation de l'ancien Hôtel Grac ayant pris fin avec la livraison du bâtiment, l'Office de Tourisme a pu prendre possession de ses nouveaux locaux.

Un nouvel espace d'accueil est ainsi mis à la disposition du public et des touristes, plus grand, plus fonctionnel, à la dimension de l'ambition du nouveau Conseil d'Administration récemment élu.

Le point Cyber Internet, installé jusqu'à présent dans la salle de la Mairie, va également prendre place dans les jours qui viennent dans l'espace d'accueil de l'Office de Tourisme, permettant une plage d'utilisation plus importante.

Suite aux récentes élections municipales, le Conseil d'Administration a été renouvelé, et se compose de la façon suivante :

- Président : Bernard **VIGLINO**
- 1ère vice-Présidente : Lydia **KAGENAAR**
- 2ème vice-Présidente : Nathalie **LANTRUA**
- Délégués au titre du Conseil Municipal:
 - Antoine **JORNET**
 - Jean **MAZZOLI**
 - Maria **DI TORO**
 - Edmond **PIERAGNOLI**
- Délégués au titre des personnes qualifiées avec voix délibérative :
 - Joëlle **VICENTE**
 - Brigitte **MARCEL**
 - Jean-Louis **DAMON**
 - Patrick **DURAND**
 - Jacques **ROUS**
 - Ludovic **PONCHON**
- Délégués au titre des personnes qualifiées avec voix consultative :
 - Carine **CALVI**
 - Fanny **BALLESTER**
 - Robert **VICENTE**
 - Alain **DAUMAS**
 - Gilbert **DEBRABANDERE**
 - Roger **BERNARD**
 - Catherine **MAGALON**
 - Julien **GRAS**

Chorale des « Petits Chanteurs Belges »

La commune d'Annot accueillera au mois de juillet prochain la chorale des « Petits Chanteurs Belges », qui se produira dans notre cité.

A cette occasion, nous faisons appel à votre hospitalité afin d'accueillir ces enfants chez vous, pour le dîner et les nuitées des 16 et 17 juillet.

Les personnes désirant accueillir un ou plusieurs enfants sont priées de s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme. Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

Artistes locaux, exposez-vous !

Comme chaque été, la Commune d'Annot mettra à disposition des artistes locaux qui le souhaitent, les salles d'exposition de la Respelido et des Arcades.

En plus, cette année, nous proposons également le local de l'ancien Office de Tourisme.

Celles et ceux qui sont intéressés pour faire profiter de leur production sont priés de s'adresser au bureau d'accueil de la Mairie, en signalant quelle salle les intéresse et à quelle période ils souhaitent exposer.

Réponse souhaitée pour le 25 juin au plus tard, de façon à pouvoir organiser le planning de l'été.

Nous vous remercions par avance de votre contribution à l'animation estivale de notre village.

Communiqué de la SA HLM des A-H-P



La SA HLM des Alpes de Haute-Provence propose sur la commune d'Annot « La Croix Romane », un programme locatif de qualité composé de 20 pavillons type III, IV et V.

6 pavillons de type IV sont accessibles aux familles dont le revenu fiscal de l'année 2006 ne dépasse pas pour :

- Une personne seule : 26 620 €
- Deux personnes sans personne à charge : 35 549 €
- Trois personnes ou personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge : 42 751 €
- Quatre personnes ou une personne seule avec deux personnes à charge : 51 607 €
- Cinq personnes ou une personne seule avec trois personnes à charge : 60 711 €

Si cette offre vous intéresse, veuillez contacter la société H2P au **04 92 36 76 26**, où une chargée de location se tient à votre disposition pour tout renseignement.

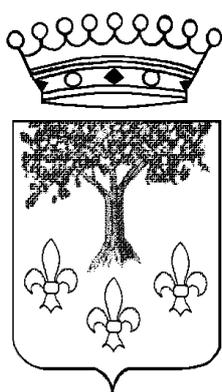
Emplois saisonniers

La commune d'Annot recrute pour la saison estivale 2008 (juillet et août) deux emplois saisonniers :

- piscine : accueil, vestiaire et ménage
- musée : hôtesse d'accueil

A noter que, pour ces emplois, il sera nécessaire de travailler les samedi, dimanche et jours fériés.

Si vous êtes intéressé, merci de présenter votre candidature au bureau d'accueil de la Mairie.



Naissances

Nous annonçons avec plaisir la venue au monde de :

- **Maxime**, fille d'Anne BALLESTER et Christophe DANDELOT,
- **Léonie**, fille d'Agnès CELLARIO et Steve REY,
- **Léa**, fille de Mélanie RAIMBAUD et Bruno JACOMET,
- **Stellina**, fille de Sylvie MASDIER,
- **Léane**, fille de Cécile et Gaétan VANDAELE,
- **Julia**, fille de Magali BONNET et Franck PIERRUGUES,
- **Corentin**, fils d'Agnès et Gavin WELKER,
- **Sandro**, fils d'Emmanuelle et Geoffroy CALVI.

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à :

- Michelle LAVAL et Gabriel LAZZARINI
- Marie-Line MERLE et Geoffroy COUVELARD
- Priscilla GARCIA et Laurent GERIFALCO

Nouveaux venus à Annot

Bienvenue à Annot et bonne installation à :

- M Luc DURU
- Mme et M OLLIVARY

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- Mme Georgette GODEFROY
- Mme Rose GRAC
- Mme Juliette FOUQUE
- M Gérard CRIVELLARO
- M Manuel RAMOS